

Livre Blanc : Cadre de vie.

notre station balnéaire offre des activités bien ciblées pour les plus jeunes , les festimômes sont généralement de réussites, de ce fait les familles fréquentent régulièrement la station et la font vivre à tous points de vue je pense que le diagnostic pour la tranche d'âge supérieure 13/18 ans , l'adolescence, n' est pas aussi positif.... Sur festimômes, le point de départ a dû être une volonté très forte , soutenue par des moyens humains et financiers, inspirons nous de ce schéma pour l'appliquer . mise en place d'un dispositif , communication intense

1

Il semble qu'en fait Hardelot souffre d'un défaut d'ambition municipale. Quel Hardelot veut-on ? Et chacun sait qu'il n'y a pas de bon vent pour qui ne connaît pas son port... Alors dans quelle direction les élus nous en emmèneront-ils ?

Proposition d'approche : IL FAUT AVOIR UNE AMBITION POUR HARDELOT

Au-delà d'un positionnement des candidats sur les grands dossiers listés par l'APH, urbanisme, mobilité, santé...il me semble important d'obtenir des listes, et particulièrement des candidats à la fonction de maire, la formulation de leur vision de l'évolution d'Hardelot. Quelle ambition-ils pour la station ?

- Comment prendront-ils en compte la spécificité d'Hardelot-Plage et l'inscriront-ils dans leurs programmes et budgets et comment la déclineront-ils dans leurs actions ?
- Quelle ambition formulent-ils pour Hardelot ? Un slogan pour Hardelot ?
- Quels objectifs se fixent-ils pour tendre vers cette ambition et l'affirmer tout au long de leur mandat
- Au-delà des idées et déclarations, quels plans d'action concrets pour concourir à l'atteinte des objectifs
- Quelle écoute et quel dialogue auront-ils avec les associations ?
- Que représente l'APH, association historique et indissociable d'Hardolt, versus un Conseil des Sages par exemple , quelle place lui donner ?
-

En conclusion, je pense qu'il est essentiel, avant toute promesse sur l'un ou l'autre des dossiers certes importants, que le futur premier magistrat de la ville affirme qu'il tiendra compte de la spécificité d'Hardelot-Plage et qu'il a pour elle une Ambition. .

2

-Ajouter de nombreux bancs tout le long de la digue, et plus particulièrement digue sud, qui soient choisis en fonction de leur confort et non de leur look (penser par exemple aux bancs réalisés à partir de coquilles de moules)

3

Je crois savoir que Monsieur José Lesur a fait ,il y a une bonne dizaine d'années, diverses études sur les perspectives d'évolution d'Hardelot .J'ignore quelles suites ont été données à ces travaux: ont ils été publiés? Peut être pourrait-on vérifier leur existence et éventuellement s'en inspirer?

6

- Serait-il possible que le cadre de vie proposé aux habitants corresponde à un périmètre plus vaste que celui d'aujourd'hui, à savoir : à minima une seule commune, dont le nom serait à trouver, et correspondant à " Condette ; Neufchâtel-Hardelot; Nesles "

et pourquoi pas en intégrant aussi Saint Etienne aux Monts et Equihen.

En effet cela aurait le mérite de regrouper des communes ayant à gérer le littoral mais aussi le rural ; et ainsi, se côtoieront des personnes ayant des profils différents notamment en termes de richesse.

- Pour moi, cette solution doit s'accompagner d'une vraie réduction de masse salariale dans l'ensemble de ces communes et ainsi disposer de financement pour répondre aux besoins en termes d'environnement (trait de côte qui de plus en plus rentre vers l'intérieur des terres) et autres.
- Concernant la collecte des déchets, il faudrait que la CAB, qui en a la compétence, dissocie les zones où la population est résidente principale et celles qui sont en majorité résidences secondaires (souvent près du littoral)
- En ce qui concerne la mobilité, je milite pour que l'ensemble du territoire soit desservi le mieux possible pour la mobilité douce et notamment les pistes cyclables.
- Bien sûr, j'ai envie de savoir à quoi sert l'argent que je paie en impôts et taxes, afin que le cadre de vie soit sans cesse amélioré.

7

- Arbres:

- Nous sommes certes en bord de mer, mais peut-on penser à planter des arbres le long des avenues en second rang ? l'avenue des anglais , avenue Winston Churchill, ouest de l'avenue du général de Gaulle après le bois.

- Divers aménagements :

- réparer/conservé certaines barrières en béton du domaine d'Hardelot, le long des avenues citées ci-avant, c'est un patrimoine de charme pour la station
- stopper l'implantation de ralentisseurs pénibles, inutiles et bruyant pour les voisins
- stopper l'installation de panneaux enlaidissant le paysage (au nom de "normes"?).
Regardez de près le nombre de panneaux et "aménagements" peintures, etc, aussi inutiles que chers et laids , avenue du général de Gaulle, entre l'avenue Lesur au club nautique.

- Mairie : définir des règles locales de couleur, matériaux, esthétique des bâtiments (hauteur, tuiles, ... etc pour éviter les aberrations type résidence Horizon). Mais stopper les prétentions esthétiques non réglementaires (j'ai dû mettre en blanc une partie d'extension qui va devenir verdâtre/grisâtre au lieu de bois naturel ... comme les voisins !)

8

Dès que la station est plus fréquentée énormément de voitures sont garées sur les trottoirs (ou ce qui fait office de trottoir!). Selon le code de la route, à défaut d'arrêt municipal , c'est une infraction.

Il faudrait donc mettre les « choses au clair » : soit c'est autorisé (pourquoi pas sur la moitié du trottoir ?) soit non ,avec le problème que si 2 véhicules se garent ,en toute légalité actuellement, de chaque côté de la rue celle -ci se trouve bloquée !!!! quid de l'avenue Garaialde?

Les choses doivent être clairement établies et non pas avec des paroles telles que « les policiers ont été avertis de ne pas verbaliser ».

9

Un Grand Souhait :

Est-ce possible d'interdire les chiens tout au long de la plage, **entre Jean sans Peur et Le club de Voile** ??

C'est horrible cette surpopulation de Chiens !

10

Hardelot et le handicap

Au-delà des annonces et des actions qui peuvent relever de la communication, dans l'ambition que vous aurez pour Hardelot-Plage, quels objectifs vous fixez vous pour faciliter par exemple la circulation et le bien-être des personnes handicapées dans leur mobilité ?

Quelles actions concrètes, au-delà du discours, proposez-vous pour atteindre ces objectifs que vous ne manquerez pas de fixer ?

-en fonctionnement

-en investissement

Quelques suggestions de ma part !....

Si j'étais maire ...

* je ferais très rapidement déblayer le sable accumulé suite à grand-vent sur la digue-promenade : je ne me contenterais pas de dire, comme on a pu l'entendre, que « le sable sur la digue c'est normal...il y a du vent à Hardelot » (Il y en a aussi à Wimereux et au Touquet...) cela permettrait :

- aux « fauteuils roulants » de circuler sur toute la longueur de la promenade

-aux cyclistes de se déplacer sans risque important de chute sur la piste cyclable

*je veillerais à ce que les trottoirs en herbes, sur tout le territoire de la station, restent praticables toute l'année et pas seulement à partir de septembre...pour les personnes en fauteuil-roulant ou ayant des difficultés

Anecdotes : j'ai vu des personnes rebrousser chemin ou se retrouver en plein carrefour suite au manque d'entretien des trottoirs et de la digue....

*j'interdirais de manière absolue le stationnement des véhicules sur les trottoirs notamment aux abords de la plage pour rendre les trottoirs aux piétons et la chaussée aux voitures. C'est le monde à l'envers à Hardelot-Plage...les voitures sur le trottoir et les piétons sur la route !..Je proposerais donc un plan de circulation et de stationnement adapté dans ce sens

PS : ces remarques et propositions sont naturellement valables aussi pour les déplacements des jeunes enfants en poussette et sur petits vélos !

11

Pourquoi le sable accumulé sur la digue lors des tempêtes n'est-il pas remis sur la plage?

Alors que le sable sec vient à manquer depuis plusieurs années sur la plage, l'argument écologique d'un sable souillé n'est plus recevable.

En phase également sur le constat de l'invasion et la pollution par les chiens, l'interdiction des chiens sur la digue toute l'année, le non respect des règles sur la plage.

12

Pourquoi ne pas engager des discussions sur la fusion entre les communes de Nesles(1081 habitants), Condette (2456 hab) et Neufchâtel-Hardelot (3993 hab) avec économies de personnel, de matériel... ? De plus cette nouvelle commune aurait plus de poids vis-à-vis de la CCAB.

Quelle politique pour les migrants qui envahissent ces communes ?

Pourquoi les douches ne fonctionnent-elles plus en sorties de plage ?

Pourquoi les 4 ralentisseurs de l'Av du Gal de Gaulle ne sont-ils pas remis aux normes ?

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de containers à OM au point propre d'Hardelot en particulier en été et pour les WE ?

13

Après Lille et La Madeleine, Marcq durcit sa politique de mise en location d'Airbnb

Marcq-en-Barœul. Face à l'explosion de l'offre en location des meublés de tourisme sur la plateforme Airbnb, la ville adopte une réglementation à partir du 1^{er} janvier 2026, à l'instar de ses voisines lilloise et madeleinoise.



Mahefa Rakotoson-Bertin
Maire de Marcq-en-Barœul

« L'offre plénière. » Après que Lille et La Madeleine ont durci leur politique concernant la mise en location de meublés de tourisme, Marcq-en-Barœul « a connu une explosion de l'offre Airbnb », a livré Loïc Cathelain, le premier adjoint, lors du dernier conseil municipal. La ville a constaté une augmentation significative de l'offre. Entre 2020 et 2023, les logements réservés plus de 120 nuits par an sont passés de 52 à 137. Soit un boom de 163 % contre 78 % sur la même période au sein de la Métropole européenne de Lille (MEL). Autant de logements retirés du marché locatif « classique », pourtant déjà en souffrance. En effet, Marcq-en-Barœul est classé parmi les 63 villes de la MEL en « zone tendue ». Sans parler, non plus, de la vacance, « dont on a tous conscience », dit Loïc Cathelain.

Numéro d'enregistrement obligatoire

« Ce constat est à la fois chagriné mais aussi en termes de désordre que cela provoque », avance Jean-Louis Munch, adjoint au logement. On reçoit de nombreuses plaintes du voisinage et des copropriétaires pour des nuisances sonores et des détériorations. Pour lutter contre cette prolifération, chaque logement Airbnb de-

vra désormais disposer d'un numéro d'enregistrement qui figurera sur les annonces. L'autorisation de demande d'usage sera à réaliser auprès de la mairie, concernant les résidences secondaires, ainsi que les résidences principales mises en location plus de 120 jours par an. Cette procédure s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2026. À cela s'ajoute un principe de compensation pour les habitations de plus de 45 m² ou disposant d'au moins deux pièces principales : les propriétaires qui souhaitent louer un appartement en meublé de tourisme devront transformer par ailleurs un autre bien en local d'habitation.

Nouvelles « contraintes »

Philippe Crépel (Marcq ensemble écologiste et solidaire) voit « d'un œil favorable ces dispositions ». Et de suggérer : « Ce dispositif, pris seul, aura peu d'impact sur le prix des loyers. Il existe d'autres mécanismes, que d'autres villes de la MEL ont aussi mis en place, comme les loyers bloqués ». Denis Tonnel (Une Nouvelle énergie pour Marcq), lui, « regrette » cette décision, avançant notamment de nouvelles contraintes dans un secteur du logement « déjà fragilisé » et qui risquent de décourager les propriétaires d'investir dans l'immobilier. « On n'a rien contre les logements Airbnb », soutient le maire, Bernard Gécad. On n'interdit pas, on réglemente. Ce n'est pas restrictif pour un particulier qui veut louer sa chambre au week-end ; c'est vraiment pour ceux qui en font un usage professionnel et économique. »

Dans la métropole lilloise

Ce n'est pas une nouveauté, l'enregistrement obligatoire est déjà effectif dans plus de 400 villes en France. La ville de Lille a lancé sa plateforme d'enregistrement en 2019. Symbole du boom des Airbnb dans la capitale des Flandres : une action coup de poing a eu lieu en 2022 face au fleurissement des boîtes à clé dans l'espace public. Après une campagne d'affichage, les services municipaux avaient attaqué à la meuleuse ! De son côté, La Madeleine a serré la vis à partir de 2023. « Après Lille, La Madeleine est la ville qui en compte le plus (de Airbnb) dans la métropole lilloise », justifiait le maire, Sébastien Leprieux. Depuis, dans la Métropole européenne de Lille, les communes de Loos et Roubaix ont aussi pris des dispositions.

- Des arrêtés municipaux ont été pris à bon escient, mais ne sont pas appliqués, donc zéro effet. Exemples : respect des horaires pour les engins à moteur dans les jardins (pro et particuliers), entretien des haies qui débordent sur la voie publique, gênant la visibilité et donc dangereux, surtout en période estivale.
- Malgré plusieurs demandes au responsable, pas de matérialisation sur l'herbe pour le stationnement en épi, après le petit bois de pins (stationnement souvent anarchiques gênant piétons, poussettes, fauteuil roulant...).
- De plus en plus de vélos électriques dans la station, leur vitesse doit être limitée le long de la digue, pour la sécurité de tous.
- Entretien des caniveaux et des bouches d'égout plus fréquent pour la propreté et un bon écoulement de l'eau.
- Renégociation de la collecte des déchets verts pour Hardelot, qui n'est pas une agglomération, pour conserver le charme des jardins entretenus et des haies.
- De plus en plus de locations genre Airbnb dans des villas rachetées et rénovées. Peut on limiter ce phénomène ? Occupants pas toujours respectueux de l'environnement ou des autres habitants.
- Une villa a été transformée en magasin de décoration, donc à destination commerciale. Une autorisation a-t-elle été demandée et accordée ?
- Stationnement fréquent d'un semi-remorque dans une rue de la station. Est-ce prévu pour ?

15

La Communauté d'agglomération du Boulonnais-CAB a établi, récemment, le projet de territoire intitulé " CAP 3 - un territoire capital-(e) du tourisme en Côte d'Opale " qui soit contributif à son attractivité globale et à son développement économique.

Comment le candidat au mandat de maire de Neufchâtel-Hardelot apprécie-t-il les orientations de ce projet et comment les mettra-t-il en œuvre au niveau de sa commune ?

Il repose sur 2 principes :

- un territoire accessible à tous et qualitatif

- des offres " quatre saisons " singulières et durables, basées principalement sur la grande diversité des patrimoines naturels (pas seulement la mer).

Il en ressort que les actions d'essor touristique ne se concentrent pas uniquement sur la consolidation de l'attractivité de Nausicaa mais doivent servir à la valorisation d'intérêts multiples.

Quelles améliorations, quelles innovations touristiques le candidat envisage-t-il localement ?

Ce projet de territoire fait observer des pièges à éviter :

- le sur tourisme

- la détérioration des écosystèmes

- les déséquilibres des offres résidentielles (locatifs touristiques) et des services correspondants

- l'éventuelle inadéquation entre les qualifications requises des salariés à embaucher et leurs compétences actuelles.

Au regard du vécu dans la station balnéaire d'Hardelot-Plage et de son caractère propre fondé sur " famille, sport et nature «, quelles solutions apportera le candidat par exemple aux constations suivantes ?

- le POS en cours favorise la construction d'immeubles divisés par appartement

- l'expansion de la location de court séjour de type Airbnb provoque des désordres dans la gestion des déchets

- l'implantation sur les trottoirs des bacs de collecte des déchets pollue l'environnement

- la rotation des relèvements des bacs à ordures ménagères individuels n'évolue pas au rythme des vacances scolaires

- l'extension de la ZNIEF bloque l'urbanisation harmonieuse de la station sans que la population y trouve un bénéfice écologique

- le non-remplacement du tramway reliant Hardelot-Plage à Boulogne et à Etaples par un moyen de transport direct entraîne une surconsommation énergétique par l'usage de véhicule individuel et son surcoût, par les résidents amoureux de la station et venant de Lille et Paris par exemple

- l'excès de fiscalité frappant la résidence secondaire (IFI, taxe d'habitation et sa majoration éventuelle, taxe foncière) freine l'accès à la propriété et favorise la location de court séjour aux effets incontrôlables

- la pénurie d'habitants qui y vivent à l'année limite l'installation de commerce de proximité, même sur le marché des biens de première nécessité

- la place Louis-Marie Cordonnier joue un faible rôle dans une politique de tourisme historique qui souffre de la comparaison à Mers-les-Bains.

L'APH porte auprès de la mairie la voix de ses membres adhérents, dont une grande partie, jouissant d'une résidence secondaire, fait le choix de voter dans la commune de son domicile principal. La perception de cette voix collective, parfois critique et jamais offensante, ne doit pas nuire à la cohésion entre Hardelot-Plage et les autres quartiers de Neufchâtel-Hardelot. Qu'en pense le candidat et quelles sont les actions qu'il envisage pour maintenir ce vivre ensemble ?

16

Aire de détente sportive avec structures pour Adolescents (es) - Adultes – Séniors

Mettre en œuvre des services espaces verts et fleurissements permettant d'obtenir une "Fleur" supplémentaire

17

PARKING : ne pas rendre les parkings payants à l'avenir

Créer des aires de stationnement pour les vélos avec des équipements adaptés : digue, places

DIGUE : Souhait d'avoir un second café ouvert le long de la digue (près de la base de loisirs)

Pas de logements sociaux

Création d'un city stade près de la digue ou près du terrain de pétanque pour les jeunes

18

Bonjour Nous avons été très satisfaits de cette première réunion plusieurs souhaits ont été abordés personnellement nous souhaitons la mobilité une navette pour rejoindre neufchâtel ou Boulogne ,réglementer les airbandb ,des oyats pourraient Diminuer le sable sur la digue, une médiathèque ou un local pour développer l'offre culturelle, des tapis de course ou des vélos d'appartement pour les jours de pluie peut-être dans les locaux de la base de glisse le stationnement en épis dans la station d Hardelot est une très bonne idée.

19

Nécessité de proposer une crèche à Hardelot , c'est un argument important pour attirer et fixer les jeunes couples à Hardelot

20

D'abord et avant tout, il faudrait qu'Hardelot soit géré comme une station balnéaire et particulièrement pendant les vacances scolaires y compris les vacances scolaires belges.

Une station balnéaire signifie entre autres choses , du 1er au dernier jour des vacances :

- Une piste cyclable sur la digue à désensabler régulièrement et avant les vacances
- des toilettes publiques accessibles 7/7 et en été tard le soir
- éclairage municipal qui s'éteint plus tard le soir
- les poubelles sur la digue ramassées autant de fois que nécessaire (comme cela se fait à Dunkerque)
- ajout de bancs sur la digue
- ajout de crochet pour attacher les vélos sur la digue
- ouverture du bar de la base de glisse 7/7 et tard le soir, (un endroit merveilleux sous-exploité)
- les escaliers qui descendent sur le sable à désensabler régulièrement

Autres pistes

- obliger les propriétaires à tailler les haies qui envahissent les trottoirs
- améliorer la circulation sur le trottoir pour les fauteuils roulants. Montées et descentes, végétation, stationnement sauvage,... Mon expérience (forcée) cet été a été catastrophique.
- changer plus souvent les drapeaux place de Bournonville. Ils sont 6 mois par an dans un état déplorable.

Ramassage des ordures ménagères :

- ramassage du verre «oublié » très très souvent
- ramassage tous les 15 jours : délai beaucoup trop long par exemple pour les couches bébé
- ramassage déchets végétaux : pas de ramassage après le 01 novembre alors que les feuilles ne sont pas tombées. Adaptation nécessaire aux conséquences du réchauffement climatique

Enfin,

- création d'une brigade municipale «anti-bruit » pour lutter efficacement contre la prolifération des locations de type air BandB qui sont le plus souvent très et/ou trop bruyantes.
- que faire pour améliorer la nouvelle piste piétonne qui est beaucoup trop étroite (cf expérience en fauteuil roulant) alors que dans le même temps, Dunkerque élargissait la partie piétonne.
- Obtention de comptes financiers municipaux différenciés entre Neuchatel et Hardelot

21

Que la commune s'intéresse au développement économique de la station et non

Rejette le sujet considérant qu'il s'agit là d'affaires privées. C'est bien le cadre

politique et macroéconomique qui entraîne les possibilités micro économiques soient celles destinées aux entreprises.

- Comme il y a un nombre de logements vacants très important de manière quasi permanente : taxation des immeubles, appartements, logements vacants en réduction des taxes des logements occupés qui au demeurant font vivre la station par leurs présences physiques... Il faut encourager l'occupation des logements !

- Création de logements dignes pour loger les salariés ou saisonniers des commerces et entreprises de la station, où les locations sont devenues inabordables

voire impossibles pour des salariés occasionnels comme permanents. Être une commune qui accueille et favorise le travail.

- Aménagement digne et respectueux du lieu de parking des fourgons et campings cars (arrivée d'eau, évacuation des eaux usées (grise et noire), poubelles, accès électricité d'autant que Hardelot veut produire de grands événements mobilisateurs (Porsche, Harley, Salon de la Décoration, Lille Hardelot vélo, concours hippiques, foires aux vins et fromages, ...). Aussi les camping caristes doivent se garer n'importe où, sont contraint de ne pas pouvoir respecter les règles de stationnement, et se débrouiller avec « leurs déchets ». Il n'y a sur Hardelot aucune « station de services » dédiés. Et pourtant les camping caristes contribuent au développement économique (usage des commerces, services et restaurants) de la station et le seront de plus en plus compte tenu du développement de ce mode d'usage). Être une commune accueillante !

- Réfléchir sur la cohérence entre la volonté de la ville d'accroître le nombre de logements en disproportion du nombre de commerces trop insuffisant qui n'arrivent plus à assurer et à assumer le flux et la variation de flux des habitants. Là encore il devient dès lors indispensable de prendre son véhicule et d'aller faire ses courses en dehors de la commune ou rejoindre Neufchâtel en voiture aussi puisque sans accès hors voiture.

- Créer une carte de résident Hardelotois qui donne une réduction forfaitaire sur tous les achats dans la commune, les commerçants étant alors subventionnés par la commune pour offrir cet avantage aux locaux et leur donner envie de consommer dans la commune.

- Revoir la contribution à la CAB qui coûte énormément à la commune avec des services de plus en plus restreints (transports, poubelles, déchets verts...) et sur le plan de la communication : une CAB qui ne promeut pas la station d'Hardelot comme il se devrait. Les contributions de la CAB vis-à-vis de la commune semblent être

devenues des lieux, actions, et une institution de vengeances politiques.

22

A ce jour il n'y a pas de politique claire, nous sommes dans les non dits qui ne satisfont personne, il est temps de clarifier la position de la station vis à vis de cette population.



23

Si j'étais candidat aux élections municipales j'achèverai la cale de descente qui se termine actuellement par une marche que les employés municipaux doivent combler plusieurs fois par semaine par du sable enlevé par la première marée d'ampleur : qu'elle dépense ! Sisyphe.

23

Je créerai une association dynamique entre un responsable de la mairie et des familles pour optimiser les programmes de films au cinéma. j'envisage la réouverture de la seconde salle pendant les vacances scolaires: ce qui doublerait la programmation et donc l'affluence. j'y ajouterai un système d'achat numérique des places comme au Pont des Arts à Marcq en Baroeul

24

Base de glisse :

Réserve quant aux risques de submersion de cette base de glisse en cas de tempête, comme cela arrive fréquemment. Il aurait été préférable que la base de glisse soit construite sur les terrains plus protégés situés par exemple derrière la croix de Saint Augustin.

De plus lors des marées à coefficient à partir de 70, il est impossible de sortir en bateau à marée haute, la base de glisse devenant alors inutilisable : - les rouleaux envahissent l'allée de descente vers la mer, - un trou important et dangereux se crée en mer dans le sable en bas de la descente, - l'absence de sable sur

les côtés de la descente empêche toute préparation des bateaux avant départ de navigation. il faut attendre plusieurs heures que la mer commence à descendre, pour partir en bateau. Dommage !

Une des solutions à envisager serait la création d'une descente après la résidence Plein Sud (après l'ancre marine) : à cet endroit la présence de sable reste permanente malgré les grandes marées, et il n'y a pas de rochers. Les bateaux pourraient être amenés à cet endroit (avec ou sans utilisation du tracteur).

25

Autrefois lorsqu'une résidence en front de mer engageait des travaux de rénovation de façades, il fallait consulter un cahier des charges chromatique au service de l'urbanisme en Mairie..

Existe-t-il encore ?

Dans l'affirmative le réactualiser

Dans la négative, le restaurer ,l'adapter, l'appliquer, contrôler la bonne exécution.

28

Mauvaise gestion des campings car

le PLUI indique qu'Hardelot Plage est interdite aux camping-cars, sauf le stationnement temporaire autorisé par la loi. Il n'y a, selon la mairie, pas d'aire « officielle ». Cependant sur place un panneau apposé par la mairie de Neufchâtel-Hardelot infirme les dires de la Maire

26

Occupation des jeunes et des adolescents

sur la plage rien n'est prévu ou à proximité pour les jeunes (comme un club mickey, ou des zones de volley ball etc...). Il conviendrait de créer un bowling pour les adolescents, et un mini golf.

27

Deux politiques ne sont pas claires et donc laxistes, ouvertes à tous les excès :

L'accueil des camping-cars dans des conditions indécentes et anti écologiques

La présence des chiens sur la plage et sur la digue : Hardelot est devenue la station canine de la côte d'opale : sécurité, calme, propreté, civisme.

La prochaine mandature doit éclaircir ces deux points.

29

Téléphone : Notre conseil municipal devrait inciter les opérateurs privés à améliorer la qualité des communications : confort pour les habitants d'Hardelot, atout pour les professionnels d'Hardelot.

30